



Election du Comité Technique Université de Lorraine Scrutin du 4 décembre 2014

Les Comités Techniques (CT), instances de concertation, sont chargés d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Ils doivent être consultés sur la « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences », sur les « règles statutaires et relatives à l'échelonnement indiciaire », sur les « grandes orientations en matière de politique indemnitaire », ainsi que sur « les règles d'horaires et de congés ». Ils rendent un avis en amont des restructurations de services (suppressions ou créations) dont toutes modifications des organigrammes, structurels ou fonctionnels.

C'est dans un contexte particulier que vous êtes amenés à désigner vos représentants au sein des Comités Techniques :

- le **Pacte de responsabilité** que le gouvernement Hollande/Valls veut imposer aux salariés va pré-contraire au niveau budgétaire notre vie professionnelle et notre vie privée.
- La mise en place de la **territorialisation** de la recherche et de l'enseignement dans les établissements du supérieur.
- Les **lois Fioraso** et Pécresse à qui l'on doit la **fusion de nos 4 ex-établissements** et qui vont encore amplifier les regroupements d'établissements au sein des ComUE, créer un véritable BigBang dans notre façon de voir, d'organiser et de vivre notre travail.

Malgré un budget « sanctuarisé », c'est vers la **sanctuarisation des baisses de salaires** que nous emmène la nouvelle loi de finance :

Ce sont 30 milliards d'économie au profit des entreprises (auxquels s'ajoutent les 6 milliards du Crédit impôt recherche), alors que **les universités voient leurs budgets sombrer dans des déficits chroniques.**

5 millions de fonctionnaires de l'Hexagone connaissent une **baisse de leur salaire net** moyen depuis 2012. Selon la Cour des Comptes, une **augmentation de 1 % de la valeur du point d'indice** représenterait [seulement] un coût de **1,8 milliards** d'euros pour les trois Fonctions publiques, mais **permettrait de faire rentrer 800 millions d'euros dans les caisses de la sécurité sociale.**

Ce sont les ministres Marylise Lebranchu, Najat Vallaud-Belkacem et Geneviève Fioraso qui **s'en prennent aux fondements du statut** en proposant :

- La **suppression de l'avancement des agents basé sur l'ancienneté.**
- Le nouveau **décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs** qui, au mépris de la mobilisation de 2009, reprend les propositions les plus réactionnaires du gouvernement précédent.
- Le maintien du **gel de la valeur du point d'indice**, et donc de nos salaires.
- Les suppressions et les gels de postes affectent les établissements d'enseignement supérieur et de recherche comme les organismes de recherche, **plus de 150 dans notre établissement pour les deux dernières années et ce n'est pas fini. Sans compter les concours Sauvadet infructueux.**
- La précarité explose partout : 22 000 personnels administratifs, de bibliothèque, ingénieurs et techniciens en CDD et près de 100 000 vacataires d'enseignement, des milliers de post-docs et administratifs, ingénieurs et techniciens précaires dans les organismes de recherche et les universités.
- **L'accueil et les conditions de formation** des étudiantes et des étudiants **se dégradent.**
- Au prétexte d'une rationalisation des coûts, **l'offre d'enseignement et de cursus est et sera de plus en plus réduite.**

TOUS CONCERNÉS :

Une seule condition pour être électeur : exercer ses fonctions au sein de l'établissement et ce indépendamment de l'affectation statutaire : personnels titulaires ou contractuels (y compris les Contrats Uniques Insertion), ITRF, AENES, bibliothèques, enseignants, enseignants-chercheurs de l'université, ITA et chercheurs des UMR rattachés à l'établissement.

Des élus FERC CGT pour la défense inconditionnelle du Service public et du statut de la Fonction publique



Liste des candidats Lorraine SUP CGT

1. Martine SALM - AENES (B)
2. Frédérique BEY - ITRF (A)
3. Hugues RAFARAHALY - MCF -
4. Julien VARINOT - ITRF (B)
5. Antoine VALIN - ITRF (A)
6. Marie-France ANDRIN - AENES (C)
7. Vincent OLLIVE - MCF
8. Nadège MARIOTTI - PRCE (ESPE)
9. Hadrien CHAYNES - Contractuel (A)
10. Pétra DUHEM - Contractuelle (C)
11. Christian POIRSON - Contractuel (A)
12. Elodie TREHET - ITRF (A)
13. Hamid ZAHROUNI - Professeur
14. Evelyne BARTH - ITRF (A)
15. Claude GUERIN - ITRF (C)
16. Michel ZASADZINSKI - Professeur
17. Nathalie SUSUNG - ITRF (C)
18. David CASTEGNARO - Contractuel (A)
19. Philippe RUCHET - ITRF (C)
20. Marie-Sol ORTOLA - Professeure

Depuis la fusion de nos 4 ex-établissements nous avons, sur le terrain de l'Université de Lorraine, des personnels en plein naufrage sur le devenir de leur métier et de leurs missions. Ce changement a des conséquences catastrophiques qui entraînent un état de souffrance au travail jamais vu.

Nous vous proposons une autre voie, un autre mode de fonctionnement que la rentabilité au mépris de l'humain.

Vos élus CGT continueront à défendre, en toute indépendance dans le Comité technique de notre établissement :

✓ **Le maintien du Service Public national**, de toutes les disciplines scientifiques, de tous les services et unités de recherche et d'enseignement, des formations validées par des diplômes nationaux, parce que c'est la seule garantie de l'égalité d'accès et de reconnaissance des qualifications sur l'ensemble du territoire.

✓ **La sauvegarde et l'amélioration du statut de la Fonction Publique d'État des personnels et des statuts particuliers (enseignants-chercheurs par exemple), la titularisation des contractuels dans ces statuts et la pérennisation du règlement de gestion des contractuels qui pourrait se retrouver en danger en cas du maintien des difficultés financières de l'établissement**

✓ **Le maintien de la gestion des personnels (IT et chercheurs) des organismes de recherche** par ces organismes (CNRS, INSERM, INRA, etc.), parce que c'est un des moteurs de la recherche.

✓ **Les droits statutaires des agents en refusant la politique d'individualisation des carrières, des salaires**, la gestion locale des personnels qui détruisent nos garanties collectives, parce que plusieurs individualités mises en compétition ne seront jamais plus efficaces qu'une équipe soudée et solidaire. **Nous maintenons notre refus de la mise en place de la prime par objectifs ou d'intéressement tant vantée.**

✓ **L'amélioration des conditions de travail de tous les personnels**, leurs conditions matérielles et le respect de leur dignité, en lien avec tous les salariés conformément à l'esprit de la CGT **en nous appuyant sur nos représentants au CHSCT. Nous continuerons à demander des enquêtes et à visiter les différents sites.**

**ENSEMBLE, SAUVEGARDONS ET RENFORÇONS LA FONCTION PUBLIQUE
POUR UN SERVICE PUBLIC NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
RECHERCHE DÉMOCRATIQUE ET ÉMANCIPATEUR**

**Le 4 décembre,
JE VOTE ET JE FAIS VOTER CGT**

www.elections.fercsup-cgt.net

Vos contacts : Martine SALM – 03 87 54 75 55 – Frédérique BEY : 03 54 50 42 44

